

Royaume de Syphax (206-203 Av. J.-C.) (À l'aune des inscriptions libyques de Siga)

Kingdom of Syphax (206-203 B.C.) (In light of the Libyan inscriptions of Siga)

Rabie OULMI ^{*1}, Ikram BOUBAKER ²

1 Université de Batna -1-Algérie, E-mail : rabieoulmi@gmail.com

2, Université de Batna -1-Algérie, E-mail : Boubakerkarima1993@gmail.com

Date de réception:04/05/2021

Date d'acceptation:14/06/2021

Résumé :

Pierre Grimal a été appelé en 1936 par Louis Leschi directeur des antiquités de l'Algérie, d'exécuter des fouilles à l'emplacement présumé de Siga ville numide, capitale de Syphax roi des Massaessyles (Numidie occidentale). Cette ville est située au lieu-dit de (Takembrit), port de Maurétanie. Ces fouilles lui ont permis de découvrir deux inscriptions libyques. La première inscription se compose de (7) caractères en deux lignes, l'une verticale de quatre caractères, l'autre horizontale de trois caractères, qui forment deux mots identiques de trois caractères, le texte mutilé l'interprétation est incertaine. La deuxième inscription comprend (19) caractères en quatre lignes verticales, c'est une inscription funéraire qui concerne un certain «MDY fils de TLLTN ». Il est caractérisé par le mot non expliqué de «NBNIYI » et porte le titre de RSI (connu grâce à 82 témoignages épigraphiques), qui désigne une dignité.

Ces inscriptions ont leur originalité. On peut les lire grâce à l'alphabet connu en Berbérie centrale (Algérie), et en Berbérie orientale (Tunisie), et non grâce à l'alphabet plus largement utilisé en Berbérie occidentale (Maroc), ce qui incite à penser que l'utilisation des deux alphabets a dépendu du niveau social, et non de la situation géographique.

Cette étude essaye de répondre à la problématique suivante : la Berbérie centrale a-t-elle utilisé le même alphabet libyque ou un alphabet différent que la Berbérie occidentale ? S'il y a lieu, quels sont les convergences et les divergences entre ces deux alphabets ? Comment ses inscriptions se rapportent-elles au royaume de Syphax ?

Mots-clés

Siga ; royaume Massaessyle ; Syphax ; Berbérie centrale ; épigraphie libyque.

Abstract:

Pierre Grimal, was called in 1936 by Louis Leschi, then director of antiquities in Algeria, to carry out excavations at the alleged site of Siga numid city, capital of Syphax king of the Massaessyles (Western Numidia). This city is located in the town of Takembrit, port of Mauritania. These excavations allowed him to discover two Libyan inscriptions. The first inscription consists of (7) characters in two lines, one vertical of four characters, and the other horizontal of three characters, which form two identical words of three characters, the

* Auteur correspondant.

mutilated text interpretation is uncertain. The second inscription consists of (19) characters in four vertical lines; it is a funeral inscription that concerns a certain "MDY son of TLLTN". It is characterized by the unexplained word "NBNIYI" and bears the title RSI (known from 82 epigraphic testimonies), which refers to dignity or honorable status.

These inscriptions have their originality. They can be read using the alphabet known in Central Berberia (Algeria) and Eastern Berberia (Tunisia), and not the alphabet more widely used in Western Berberia (Morocco), suggesting that the use of both alphabets has depended on the social level of the users, not on the geographical location.

This study attempts to answer the following question: did Central Berber use the same Libyan alphabet or a different alphabet than Western Berber? If applicable, what are the convergences and divergences between these two alphabets? How does his inscriptions relate to the kingdom of Syphax?

Keywords

Siga; Massaessyle kingdom; Central Berberia; Syphax; Libyan epigraphy.

1. Introduction

Les historiens de l'Antiquité ne nous ont transmis aucun renseignement précis sur les entités politiques de la Berbérie, notamment les Maures et les Numides pendant l'époque libyco-Berbère. Très peu d'auteurs modernes ont étudié cette question.

Or, en se référant aux écrits des auteurs anciens, Strabon et Plinie l'Ancien mentionnent que le fleuve Molochath aujourd'hui la Moulouia, formait limite à son embouchure entre le pays des Maures et celui des Massæssyles (Strabon, XVII, 3, 6, 9 ; Plinie l'Ancien, V, 19). Mais ce dernier pays appartenait aux souverains Massyles depuis Massinissa, qui mourut en 148 avant J.-C. Il convient donc d'admettre que la frontière avait été fixée plus tôt, au temps où le royaume des Massæssyles existait encore. (Strabon, XVII, 3, 9). Tite-Live nous dit que les Massæssyles, voisins des Maures, faisaient face à la partie de l'Espagne où était située Carthagène (Tite-Live, XXVIII, 17, 5), Ce qui répond à l'Oranie. Cette étude essaye de répondre à la problématique suivante : la Bérberie centrale a-t-elle utilisé le même alphabet libyque ou un alphabet différent que la Bérberie occidentale ? Quelle relation y a-t-il entre ses inscriptions et le royaume de Syphax ?

2. Localisation du royaume des Massæssyles

En 206 avant J.-C., leur roi, Syphax, résidait à Siga (Gsell, 1918, 164), près de l'embouchure de la Tafna, à une vingtaine de lieues à l'Est de la Moulouia. Par conséquent, il dominait sur l'Ouest de l'Algérie actuelle (Plinie, V, 52). Mais il étendait son autorité bien plus à l'Est. Selon Strabon, la limite entre les Massæssyles et les Massyles était le cap Tréton (Strabon, XVII, 3, 9), aujourd'hui le cap Bougaraoun, à la péninsule de Collo au Nord de Constantine (fig.1). A l'intérieur des terres, Syphax était maître de Cirta (Constantine), certainement en 203 avant J.-C., et probablement à la fin de 206 avant J.-C. (Gsell, 1918, 98).

Tite-Live indique que ce lieu faisait partie de ses anciens États, et non de ses conquêtes récentes (Tite-Live, XXX, 11, 2). Le royaume des Massyles, beaucoup moins vaste, était bordé l'Est par les possessions de Carthage (Strabon, XVII, 3, 13), qui comprenaient Sicca Veneria (Le Kef) en 241 avant J.-C., et les Grandes Plaines (sur la Medjerda) lors de la seconde guerre punique (218-202 av.J.-C.) (Apulée, 24). Au reste, les frontières des Massæssyles et des Massyles furent plus d'une fois modifiées : Nous citerons des textes, malheureusement trop vagues, qui le prouvent.

Il est probable, selon Justin que des États se formèrent d'assez bonne heure en Berbérie, par la réunion de diverses tribus sous une autorité commune. Quand Hannon se révolta contre Carthage, vers le milieu du IV^e siècle, il appela à son aide le roi des Maures (Justin, XXI, 4, 7). A la fin du même siècle, est mentionné un Ailymas, roi des Libyens, qui fut successivement l'allié et l'ennemi d'Agathocle (Diodore de Sicile, XX, 17, 1 ; 18, 3). On ne sait rien de plus sur Ces deux rois, ni sur leurs royaumes, qui n'eurent peut-être qu'une cohésion très imparfaite et une durée éphémère.

Dans la partie de l'Afrique du Nord, qui n'était pas directement soumise à Carthage, et qu'habitaient les indigènes appelés par les textes Numidae, nous constatons, à l'époque de la seconde guerre punique, l'existence de trois grands royaumes : ceux des Maures (en latin Mauri) Quant au nom transcrit, Mauri, c'était peut-être un terme phénicien, signifiant « les Occidentaux » (Plin, V. 17), dit cependant que ce fut le nom d'une grande tribu, réduite ensuite par les guerres à quelques familles, des Massæssyles et des Massyles. Le royaume des Massyles aurait existé dès le milieu du III^e siècle, (Hésianax, p. 83). Le traité qui termina la seconde guerre punique autorisa, Masinissa, roi des Massyles, selon Polybe, à réclamer les villes et les pays ayant appartenu à ses ancêtres (Polybe XV, 18, 5). D'où l'on peut conclure que la famille de Massinissa régnait depuis plusieurs générations sur un territoire étendu (Tite-Live, XXIX, 29, 8). Peut-être s'étaient-ils constitués comme les états berbères du moyen âge.

Par des guerres heureuses, une tribu aurait imposé à d'autres son hégémonie elle aurait été le noyau et le soutien d'un état rudimentaire, auquel elle aurait donné son nom, Massyles, Massæssyles. Le chef de la tribu serait devenu roi et, dans des circonstances favorables, fondateur d'une dynastie. Il suffira d'indiquer ici cette hypothèse, dont le roi des Maures qui est mentionné à la fin du III^e siècle (Tite-Live, XXIX, 30, 1), exerçait son autorité dans le Maroc septentrional, à proximité du détroit de Gibraltar (Polybe, III, 33, 15).

3. SIGA, capitale de la Numidie unifiée

Siga, qui a laissé quelques ruines de l'époque romaine sur une colline, à gauche de la Tafna (Gsell, A.A.A., f° 31, n° 1). La Tafna qui s'appelait aussi Siga, et à 4 kilomètres de la mer (fig. 3-4), appartenait en 206 av. J.-C., au roi des Massæssyles Syphax, elle fut sa principale résidence (Strabon, XVII, 3, 9). Il en était de même du port de cette ville situé à l'embouchure du fleuve, en face de l'île de « Rachgoun » (fig.2) (Gsell, A.A.A., f° 31, n° 2). Là s'élevait autrefois Siga, capitale du royaume des Masaessyles. Au témoignage de Tite Live, Siga en 206 av-J C se trouvait entre les mains du roi Berbère Syphax. (Tite-Live, XXVIII, 17, 16). Mais Siga, ou tout au moins le port, avait été auparavant une possession de Carthage, comme l'atteste le Périple, qui cite, parmi les villes et comptoirs puniques des côtes africaines, « Sigé, ville dans le fleuve et, en avant du fleuve, l'île d'Acra » (Périple de Scylax, § 111, 91). La capitale de Syphax est attestée par de nombreuses monnaies à légendes néo-puniques, du 1^{er} siècle av. J.-C., qui l'appellent *Shigan* (Müller, III, 97-99).

4. Écriture et alphabets Libyco-Berbère

On peut ranger sous le nom d'écriture libyco berbère un ensemble d'alphabets d'époques diverses, attestés en Afrique du Nord, au Sahara et dans les îles Canaries. La répartition Géographique des documents varient selon leur nature et selon leur époque. La Tunisie, le nord de l'Algérie, le nord et le centre du Maroc fournissent plus de mille inscriptions gravées sur des monuments construits ou façonnés, stèles funéraires pour la plupart. Ces textes

presque toujours difficiles à dater sont néanmoins attribuables à l'Antiquité, le mot désignant ici une période qui peut aller du III^e ou même du IV^e siècle av. J.-C. jusqu'à la fin de la domination romaine et au-delà (Camps, 1978, 143-166).

On leur donne généralement le nom d'inscriptions libyques et sans doute y aurait-il intérêt à ne pas étendre le terme à des inscriptions rupestres, qui représentent, quel que soit leur âge, une tout autre manifestation de la culture. Ainsi les inscriptions de l'abri sous roche d'Ifira (Kabylie), incluses par J.B. Chabot, mais décrites comme plus proches de l'alphabet touareg que du libyque (Chabot, 1940, n° 848), et l'inscription marocaine des Azib n'Ikkis (Haut-Atlas marocain) (Camps, 1978, 148-151). On distingue des stèles à inscriptions libyques relevées en Tripolitaine sur des pierres antiques, mais apparentées à des graffiti. Il faut également placer à part les inscriptions Libyque de Bu Njem décrites par René Rebuffat (Rebuffat, 1975, 165-187).

Le Sahara, touareg ou non, les régions présahariennes ou subsahariennes et les îles Canaries livrent quantité de textes incisés sur des parois rocheuses, à découvert ou sous abri (Galand, 1975, 5-37). Certains sont associés à des gravures. Beaucoup ressortissent sans doute au genre des graffiti. La lecture reste souvent incertaine et la datation, toujours problématique, ne peut être tentée que par référence au contexte iconographique ou à la patine du trait, critères d'emploi délicat. Dans le meilleur des cas, la présence d'un nom propre d'origine arabe permet d'assigner le texte à l'époque islamique. (Galand ; 1989, 70).

Le pays touareg, enfin, montre divers emplois, traditionnels ou non, auxquels se prêtent les alphabets actuels (Prasse, 1972, 149-151) ; (Zakara, 1979, 245-272).

4.1. Historique de l'alphabet Libyque

Dès la première découverte, due à Thomas d'Arcos en 1631, L'étude des inscriptions libyques, aujourd'hui si hésitante, avait pris un excellent départ. On était tombé sur un texte bilingue (chabot, R.I.L., 1.) l'inscription du célèbre mausolée de Thugga, rédigée en libyque et en punique. Aucun examen fructueux n'était possible avant qu'on fût en mesure de s'appuyer sur la version punique, tout en reconnaissant l'originalité du libyque, et cela ne fut réalisable que deux siècles plus tard, grâce à des érudits comme Humbert, premier éditeur de l'inscription (1821), Gesenius, Quatremère et surtout F. de Saulcy. En 1842, ce dernier (Saulcy, 1843, 85-126), réussissait à identifier une bonne partie de l'alphabet qu'il appelait « numidique ». A vrai dire, ce succès obtenu par un raisonnement rigoureux ne devait rien au berbère, car c'est seulement en 1849 que de Saulcy compara l'alphabet de Thugga avec un alphabet touareg (Saulcy, 1849, 247-264) : les caractères tfinagh n'étaient du reste connus en Europe que depuis 1822, grâce au Dr. Oudney, et l'ouvrage de Venture de Paradis,

Tandis que, Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère, n'avait pas été publié avant 1844. Malgré tout, la lecture du libyque paraissait en bonne voie dès le milieu du XIX^e siècle. Mais le hasard avait voulu qu'on commençât par l'exception : non seulement l'inscription de Thomas d'Arcos était bilingue, mais elle faisait usage d'une technique particulière, puisqu'elle est disposée en lignes horizontales tracées de droite à gauche, sans doute à l'imitation de l'usage punique ; en outre, elle emploie des lettres, comme C s et=3 / (représentées ici dans la disposition horizontale), qui n'apparaissent pas dans l'écriture verticale de la région. On devait retrouver l'écriture horizontale sur plusieurs pierres découvertes à Thugga dans les premières années du XX^e siècle ; c'est l'une d'elles (R.I.L., 2) qui porte, en libyque et en punique, la dédicace au roi Massinissa datée de la dixième année

du règne de Micipsa (138 av. J. C.). Il s'agit visiblement d'une écriture élaborée et adaptée à un emploi monumental, vraisemblablement nouveau pour elle.

4. 2. Question de l'origine de l'écriture berbère (Le libyque)

L'origine de l'écriture berbère reste bien obscure. L'hypothèse d'une genèse locale spontanée, sans aucune influence externe, doit certainement être écartée car il n'y a pas au Grand Maghreb de tradition d'écriture pré-alphabétique (syllabique ou idéographique) qui autoriserait à retenir l'idée d'une formation totalement indigène : l'alphabet ne peut naître brutalement sans un long processus antérieur de perfectionnement à partir d'autres types d'écriture (Chaker, 2002, 3-4). En fait, tout un faisceau d'indices objectifs va dans le sens d'une formation endogène, sur la base de matériaux locaux non alphabétiques, sous *l'influence forte d'un alphabet sémitique*, probablement le phénicien; une création par imitation en quelque sorte, processus dont on connaît d'autres exemples avérés en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, notamment, où des groupes humains en contact avec d'autres peuples pratiquant l'écriture (Arabes, Européens) ont inventé, quasiment de toutes pièces, leur propre écriture (Chaker, 2002, 3).

Il semble que Le libyque avait été la langue la plus anciennement attestée en Afrique du Nord. Les inscriptions libyques antiques (libyco-puniques ou libyco-berbères), découvertes dans un vaste domaine géographique, (*On peut considérer ce territoire ancien des langues berbères comme allant de la Méditerranée jusqu'au Sud du Niger et des îles Canaries jusqu'à l'Ouest de la Libye.*) suggèrent l'hypothèse linguistique que le libyque (Langue ancienne du groupe chamito-sémitique ou, selon la terminologie anglo-américaine, afro-asiatique), (qui n'a laissé que de rares traces écrites) serait l'état antique du berbère actuel. Quelques millénaires, pense-t-on, séparent les stades anciens de cette langue de ses formes modernes. Les comparaisons inter-dialectales ne permettent pas d'en reconstruire les structures éloignées.

Aussi ignore-t-on les formes de continuité, les stades intermédiaires permettant de déchiffrer les inscriptions libyques que l'on estime à plus de 1200 aux environs de *Carthage*, *Béja* (Tunisie), *Tiddis* (Algérie), beaucoup moins au Maroc. Depuis 2001, néanmoins, treize nouveaux sites découverts (au Maroc) permettent de nouvelles avancées dans la connaissance de ce domaine.

En matière de toponymie, le caractère disparate des traces, leur éparpillement en Afrique du Nord et leur difficile interprétation permettent seulement d'émettre des hypothèses de bases toponymiques et de variantes de celles-ci. S'interroger sur la toponymie libyque, c'est donc s'interroger sur l'apparition de ces traces, parfois accompagnées d'écriture, mais dans l'état actuel il s'agit de données de recherche problématiques. Aussi peut-on relever trois points de vue qu'expriment différents chercheurs quant à l'origine du libyque :

- Une origine orientale sémitique (Cohen, 1958).

- Une origine autochtone (Camps, 1961, 1996). M. Hachid situe l'apparition de l'écriture amazighe entre 1500 et 1000 av. J.C., contemporaine de l'apparition de l'alphabet phénicien duquel on a longtemps pensé qu'elle dériverait (Hachid, 2000, 173-190).

- Une origine mixte, qui définit une position moyenne comme celle de L. Galand. Pour lui « les matériaux libyques ont, pour la plupart, été créés en Afrique », mais il ajoute : « ... que l'influence sémitique se soit exercée fortement pour susciter ou améliorer la mise en œuvre de ces matériaux est au contraire indéniable » (Galand, 2001).

Ce que l'on peut remarquer avec les chercheurs aujourd'hui, en prenant le moins de risque possible, c'est que :

- l'utilisation de l'écriture amazighe est attestée au moins jusqu'à la présence romaine et l'occupation de la Maurétanie tingitane.

- hors de la zone d'occupation romaine (limes), on ne dispose pas de moyens, même approximatifs, pour dater son utilisation.

- cette écriture a été utilisée en parallèle avec le punique et le latin mais, vraisemblablement, ni avec l'hébreu ni avec l'arabe (Lévy, 2001). Notant bien que Les graphies hébraïque et arabe ont été utilisées pour transcrire la langue amazighe. L'hébreu, depuis la plus haute antiquité notamment par les communautés juives amazighophones. La graphie arabe a servi également à transcrire la langue amazighe, et notamment depuis les Almohades (1147-1269), dans le Sous Marocain. Ibn Toumert (m. en 1130), fondateur de ce pouvoir, imam et réformateur du rite malékite, dispensa un enseignement en berbère (Colin, 2004, 116).

4. 3. Datation des inscriptions libyques

Plusieurs chercheurs ont évoqué la question de l'âge des inscriptions libyques, et ont essayé de les dater, or la seule inscription qui reste datée c'est l'inscription bilingue libyco-punique de Thugga (Dougga), célèbre dédicace du temple de Massinissa, son fils Micipsa a érigé après dix ans de la mort de son père le mausolée de Dougga en 138 av. J.-C. Parmi les spécialistes qui ont proposé une datation basse (du V^e au VII^e siècle) : K.G. Prasse et J.G. Février, ceux qui ont opté pour une datation haute (préromaine), s'accordent pour une date qui se situe entre le II^e et le III^e siècle av. J.-C dont K.G. Prasse (Prasse, 1972, 145), hypothèse soutenue par J.G. Février (Février, 1984, 327), et G. Camps (Camps, 1987, 202)

Une dizaine d'années après la découverte des gravures rupestres du Haut-Atlas marocain (Azib n'Ikkis) au sud de Marrakech, J. Malhomme publiait un article relatif à la gravure d'un personnage accompagné d'une ligne d'inscription libyco-berbère (fig. 6) (Malhomme, 1960, 417).

Depuis lors, l'interprétation des inscriptions marocaines a été tentée par plusieurs spécialistes dont Zavadovskij, pour Déciffrer des inscriptions libyques occidentales du Maroc. (Zavadovskij, 1978, 3-25). Cet auteur par ailleurs estimable n'a pu éviter des erreurs qui imposent les plus sérieuses réserves de L. Galand, une étude de lu. N. Zavadovskij sur les inscriptions libyques « occidentales », notamment l'inscription des Azib n'Ikkis (haut Atlas marocain), observations présentées à la Commission d'histoire et d'archéologie de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques et scientifiques, séance du 16 mars 1981).

5. Fouilles du mausolée de Beni Rhenane en Oranie

5. 1. Situation

Dominant la vallée inférieure de la Tafna, sur une colline à sommet plat, des ruines d'une ville antique, sur la rive droite de la Tafna et à 4 kilomètres de son embouchure : c'était Siga. On a trouvé près des ruines une borne milliaire indiquant le premier mille à Siga, milliaire de *Lalla Marnia* (Maghnia actuellement) marquant une distance de 38 milles jusqu'à Siga (Gsell, A.A.A. f.31, n° 1). On voit aux pieds de cette colline *l'oppidum de Siga* et toute la basse plaine du fleuve, en arrière le massif des Traras, vers le Sud la haute vallée de la Tafna (fig.5) et la barre des Monts de Tlemcen, un peu plus à l'Est les Seba-Chioux vers le Nord enfin l'île de Rachgoun.

5. 2. Désignation

Les habitants de la région appellent la butte formée par les ruines du Mausolée « Kerkour el Arayes » (fig.7), c'est-à-dire la « Butte aux mariages », car l'usage local voulait que le jeune marié entraînant son cortège nuptial à faire plusieurs fois le tour du monticule pour s'assurer de la fidélité éternelle de son épouse. Or, les topographes ont adopté l'si orthographe Beni Rhénane, c'est un toponyme géographique que porte la ferme la plus proche Beni Rhénane (Vuillemot, 1964, 71-72).

6. Les Stèles à inscriptions Libyques de Siga

6. 1. Découverte

Pierre Grimal –après les fouilles qu'il a mené à Siga en 1936 – a pu découvrir deux inscriptions libyques, et les a publiées (Grimal, 1937, 108-141). Plus tard, elles figurent en 1940 dans le *Recueil des Inscriptions Libyques (RIL)* de J.B. Chabot. Les fouilles se sont déroulées au niveau des ruines situées sur la rive gauche de la Tafna à 4 km de son embouchure.

Après le dégagement du monument situé à proximité d'une ferme appartenant à un colon nommé M. Baptiste Baret, Grimal a trouvé la première inscription au sommet de la colline, il s'agit de la plus grande des inscriptions libyques. (Rebuffat, 2006, 87) la deuxième inscription a été découverte sur la colline ouest à 200 m du château d'eau au milieu de blocs épars, il se peut qu'elle ait été réemployée, car elle porte des traces de ciment. Rebuffat pense que les deux inscriptions ont été réemployées donc déplacées. (Rebuffat, 2006, 88)

6. 2. Stèle de Siga n°1 (fig.8)

6. 2. 1. Situation

Cette stèle a été découverte à Siga, C'est un cube de grès à gros grains, trouvée dans le sol à 1 m de profondeur, sur le plateau est, (Chabot, 1941, p. 192), elle se trouve actuellement au musée d'Oran. C'est la plus grande des inscriptions libyques, Grimal a pu établir un dessin, tandis que Chabot a pris une photo de l'inscription (planche 1) elle porte le n° 878 dans son *recueil (RIL)*.

6. 2. 2. Description

La stèle est de forme rectangulaire, brisée légèrement en haut, ses dimensions sont :

-hauteur : 0,99 m

-largeur : 0,40 m

-épaisseur : 0,40 m

Le dernier signe de la ligne 4 est douteux probablement un = dont le 3^e trait a été emporté par une légère cassure. (Chabot, 1941, 192).

6. 2. 3. L'inscription

L'inscription est constituée de 4 lignes verticales, qui comportent au total 19 caractères :

- la 1^{ère} ligne à gauche comprend 4 caractères.

- la 2^{ème} ligne, 3 caractères.

- la 3^{ème} ligne, 6 caractères.

- la 4^{ème} ligne, 6 caractères. (Ait Yahia, 2012, 300).

D'après la lecture de Chabot, la stèle ne comporte pas de signe appartenant à l'alphabet occidental, l'inscription est donc de type oriental.

Chabot n'a pas proposé de sens de lecture, alors pourquoi lire cette stèle de bas en haut, et de gauche à droite. Parce que Chabot utilise son propre système de transcription et lit le caractère libyque "ll" en bas de la ligne 3 "W" qui veut dire « fils de ». Alors, nous lisons les

colonnes 1, 2,3, ainsi : MDY fils de TLLTN. (Chabot, 1941, 89). MDY est un nom propre d'une structure connue, on peut citer quelques exemples que Chabot a mentionnés dans son recueil : BLY (*RIL* 1033), BZY (941), LLY(1031), GYY (*RIL* 2), MGY (901), MY Y (425), RKY (228). (Chabot, 1941, 90).

Pour la colonne quatre on lit : NBNiYi, le mot est inconnu sous cette forme, mais on le trouve dans le (*RIL* 569, 807, 814), en consultant les inscriptions (*RIL* 814), au sud de Sigus, et (*RIL* 814) près de Sila région de Sigus, et (*RIL* 569) trouvée à Fedj Korchef région de Souk Ahras, malgré la stèle mutilée, mais on restitue NBNYi. On peut conclure que ces inscriptions ne comportent pas de nom propre.

MDY est donc probablement qualifié de NBNiYi, MDY est fils de TLLTN, le nom du père TLLTN est un hapax. TLL a été mentionné avec divers formes, on peut rapprocher TLL (*RIL* 630), Telluli (*BCTH*, 1928-9, p 251=*ILTun*, 51), Thululem (*IL Afr* 102), Tilulla (*RSAC* 1902, 16). Faut-il donc lire TLL-TN ?

Tandis que RS'i apparaît 79 fois dans l'épigraphie libyque. Il apparaît ici dans la transcription de la stèle n° 1 (fig.8), à l'intérieur de la formule onomastique « x fils de y », « x RS'i W y ». Il paraît que c'est une mention de dignité ou de statut, plutôt qu'une désignation d'une fonction. On peut donc conclure que ce RS'i était un personnage qui tenait un rang honorable dans la société locale. (Rebuffat, 2006, p. 91).

6. 3. Stèle de Siga n°2 (fig.9)

6. 3. 1. Situation

Cette stèle a été découverte à Siga (w. de Mascara), en 1936 par P. Grimal sur la colline ouest à 200 m au sud-ouest du château d'eau, au milieu d'un bloc épars. (Chabot, 1941, 192), il se peut qu'elle ait été réemployée car elle porte des traces de ciment. (Grimal, 1937, 121) Elle se trouve actuellement au musée d'Oran. C'est la petite inscription.

6. 3. 2. Description

La stèle est une dalle de grès d'une forme carré, brisée en haut à gauche, selon Grimal la plaque de grès est brisée sur trois côtés, la stèle comprend des caractères libyques, en fait deux côtés sont rectilignes, mais pour Grimal le côté intact est celui du long côté de la tartine de ciment, qui a partiellement recouvert la pierre. Si on en croit son dessin, il ne s'ensuit pas que ce côté intact soit le bas de l'inscription. Si c'est le bas, on lit l'inscription verticalement de bas en haut, « SZLR » et de droite à gauche, le signe « S » est en bas à droite. Si c'est le haut, on lit l'inscription verticalement « RLZS ». Le mot est un hapax. On peut donc penser avoir affaire au nom du défunt. (Rebuffat, 2006, p. 88-89).

Ses dimensions sont :

-hauteur : 0,37 m

-largeur : 0,33 m

-épaisseur : 0,9 m

6. 3. 3. L'inscription

L'inscription est constituée de 2 lignes, l'une est écrite verticalement, l'autre horizontalement, elle se compose de 7 caractères :

-la ligne horizontale comprend 3 caractères.

-la ligne verticale comprend 4 caractères.

La position de l'inscription au musée d'Oran n'est la même avec celle de Chabot, et c'est difficile de se prononcer sur la position de la stèle. Selon Chabot toujours le texte est mutilé l'inscription est incertaine. (Ait Yahia, 2012, 303).

Parmi les 7 caractères, on reconnaît immédiatement la lettre « S » qui prend la forme d'un sablier déformé. Cette lettre que l'on trouve sur de très nombreuses stèles funéraires, est placée au-dessus ou en marge d'une inscription. Son sens est connu, « W-S » signifiant "fils de lui ", « BN-S » "sépulture de lui ", ainsi le « S » isolé est un signe d'appartenance, que l'on rencontre aussi sur des vases votifs.

7. Conclusion

Pour conclure les chercheurs et spécialistes du libyque rencontrent quelques difficultés et obstacles. Mais pourquoi des résultats si limités si la langue est clairement identifiée ? Les causes sont multiples, internes et externes, et il convient de bien les expliciter pour évaluer l'état de nos connaissances et les perspectives qui s'offrent aux chercheurs :

– En premier lieu, il faut rappeler que l'essentiel du corpus libyque est constitué par des inscriptions funéraires, extrêmement brèves (10 à 15 caractères), sans doute très répétitives et très pauvres en informations linguistiques ; elles contiennent surtout des éléments d'identification des défunts, des anthroponymes et des ethnonymes, et très peu d'énoncés linguistiques proprement dits. Il est évidemment très difficile à partir de ce type de témoignages de reconstituer une langue puisqu'on y trouve quasiment que des noms propres et quelques formules funéraires stéréotypées.

– Au plan strictement épigraphique, beaucoup de ces documents sont non seulement extrêmement courts, mais souvent aussi incomplets (stèles brisées), mal gravés et donc difficile à lire, d'autant que beaucoup de graphèmes libyco-berbères peuvent facilement être confondus avec des accidents de la surface d'écriture (points et traits notamment).

– La valeur phonétique des caractères de l'alphabet libyque n'est pas encore établie avec certitude dans plusieurs cas (notamment dans la zone d'articulation dentale), même pour l'alphabet libyque oriental, le mieux connu. Quant à l'alphabet occidental, en l'absence de bilingues suffisamment nombreux, il reste franchement opaque. Et que dire des variétés les plus obscures, sahariennes et canariennes ! Ces incertitudes sont sans doute plus grandes encore qu'on ne l'admet généralement, car il est probable qu'il a dû exister, dans les temps antiques comme aujourd'hui chez les Touaregs, d'innombrables micro-variations régionales ou locales. On ne doit pas oublier, que le berbère et son écriture n'ont jamais eu de formes normalisées et institutionnalisées.

On ne perdra pas non plus de vue qu'il s'agit en tout état de cause d'une variété de berbère qui peut avoir plus de 2000 ans d'âge et que nous connaissons mal les évolutions de la langue. La diachronie berbère repose essentiellement sur la reconstruction interne, à partir de la comparaison des formes actuellement attestées ; autrement dit, les reconstructions sont toujours théoriques et ne découlent pas d'évolutions positivement constatées à partir de l'observation d'états de langues différenciées. Les reconstructions restent donc presque toujours des potentialités et sont généralement non datables – tout au plus peut-on avancer des chronologies relatives entre les différents phénomènes d'évolution détectables.

On ne doit pas sous-estimer les difficultés inhérentes à une écriture consonantique, qui de plus, souvent, ne sépare pas les mots : l'interprétation est rendue très aléatoire car en berbère les voyelles jouent un rôle absolument fondamental dans les distinctions lexicales et, souvent même, grammaticales. On n'est pas du tout dans un système morpho-lexical de type sémitique où, pour l'essentiel, les consonnes suffisent à fonder le décodage et l'interprétation.

Enfin, l'étude attentive du corpus libyque, notamment dans des régions de transition entre libyque oriental et libyque occidental comme la Kabylie, semble dessiner une répartition sociale et fonctionnelle entre les deux types d'alphabets : le libyque "oriental"

pourrait correspondre à un usage plus élaboré et plus officiel, souvent lié à l'exercice d'un pouvoir (en relation avec la dynastie numide ?), alors que le libyque "occidental" apparaît comme une écriture à la fois plus rurale et plus locale.

En fait, la classique et approximative distinction entre alphabet "oriental" et alphabet "occidental" mise en place par Chabot (1940), pourrait cacher un clivage socioculturel entre écriture spontanée/locale/rurale d'une part, et écriture élaborée/officielle d'autre part, cette dernière ayant eu tendance à se généraliser dans les usages funéraires et monumentaux, particulièrement bien représentés en Numidie. Cette réinterprétation sociale est confortée par la découverte récente d'inscriptions de type "occidental" en pleine Tunisie, et, inversement, par la présence d'inscriptions de type "oriental" en Algérie centrale, voire au Maroc.

Pareillement, le fait que l'épigraphie funéraire libyque soit presque exclusivement limitée à la Numidie (Tunisie du Nord et Nord-constantinois), où elle occupe une place statistiquement écrasante, est le signe évident d'une influence des usages funéraires puniques sur les Berbères de ces régions. Quelles que soient les difficultés et blocages, il n'y a donc pas lieu de désespérer : par petites touches, par petites avancées successives, les documents libyques contribuent et contribueront à une meilleure connaissance des Berbères anciens et de leur langue.

D'autre part, les textes anciens prouvent, que Syphax était maître de Numidie toute entière et qu'il avait deux capitales Siga à l'Ouest et Cirta (Constantine) à l'est, certainement en 203 avant J.-C., et probablement à la fin de 206 avant J.-C.

Le royaume des Massyles, beaucoup moins vaste, était bordé l'Est par les possessions de Carthage. Mais après la seconde guerre punique (218-202 av. J.-C.), les frontières des Massæssyles et des Massyles furent plus d'une fois modifiées.

A la fin de cette étude, on peut dire que nos efforts sont loin d'être clos. Nos méthodes de travail devront être modernisées. Jusqu'ici à de rares exceptions près, la photographie aérienne n'a pas été exploitée. La prospection au sol, s'est révélée fondamentale dans la mesure où, depuis le début du XVII^e siècle, date de la découverte de la première écriture libyque par Thomas d'Arcos en 1631, un nombre considérable de stèles a été disparu ou mutilé. Autant de réflexions et de questions auxquelles seuls de nouveaux documents et une nouvelle campagne de recherche archéologique, avec l'utilisation des technologies les plus récentes, permettront éventuellement d'apporter des réponses et donner un nouvel éclairage sur ce large pan de l'histoire libyco-Berbères.

Bibliographie

Sources

1. Al-Bekri, 1965, *Description de L'Afrique Septentrionale*, traduit par Mac Guckin de Slane, librairie d'Amérique et d'Orient, Paris.
2. Diodore, de Sicile, 1865, *Bibliothèque Historique*, XX, trad. F. Hoefer, Hachette, Paris.
3. Léon L'Africain, el-hacan ibn Mohamed El-Wazan el Fassi, 1956, (m. 957 h / 1550 J.-C.), *Description de l'Afrique*, trad. Épaulard, Paris,
4. Périple de Scylax, 1885, *Géographia Graeci*. Minores, éd. C. Muller.
5. Pline l'Ancien, 1980, *Histoire Naturelle*, Trad. Jehan Desanges, les Belles Lettres, Paris.
6. Polybe, 1847, *Histoire Romaine*, trad. Félix Bouchot, charpentier libraire éditeur, Paris.
7. Pomponius Mela, 1850, *De Situ orbis*, I, coll. Nisard, Paris.
8. Sallustius, 1968, *Guerre de Jugurtha*, trad., Gérard Walterd, éd. Gallimard, Paris.

9. Strabon, 1867, *Géographie*, XVII, trad., Amédée Tardieu, éd. Hachette, Paris.
10. Tite-Live, 1869, *Histoire Romaine*, XXVIII, trad., M. Nisard, Firmin Didot, Paris.

Références

1. Aghali Zakara (M.) et Drouin (J.), 1973-1979, *Recherches sur les tfinagh*. G.L.E.C.S., 18-23 f. 2, p. 245-272.
2. Askane, H., 2004, *Histoire de l'enseignement au Maghrib durant le Moyen-âge*, Rabat, IRCAM.
3. Camps, (G.), 1978, *Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, B.C.T.H., fasc. B, 10-11, pp. 143-166.
4. Camps, G., 1961, *Aur origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Alger, Imprimerie Nationale.
5. Camps, G., 1996, « *Ecriture Libyque* » in *Encyclopédie berbère*, Aix-en-Provence.
6. Chabot, (J.B.), 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris,
7. Chaker S. et Hachi S. « A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture berbère. Réflexions du Linguiste et du préhistorien », *Mélanges K. G. Prasse*, Paris.
8. Chaker S., 2002, *l'écriture libyco-berbère, état des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques*, colloque annuel de la SHESL, Lyon-ENS.
9. Cohen, M., 1958, *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie Nationale.
10. Colin, G.S., 2004, « *La Zaouia mérinide d'Anemli à Taza* », *Hespéris*, pp. 528-530.
11. Demaeght, 1893, *Bull. de la société de Géographie d'Oran*, p. 109-111.
12. Diego Cuscoy (L.) et Galand (L.), 1975, *Nouveaux documents des îles Canaries*. *L'Anthropologie*, Paris, t. 79, p. 5-37.
13. Galand L., 2001-« *Un vieux débat, L'origine de l'écriture berbère* », *La Lettre du RILB* (Recueil des inscriptions Libyco-Berbères).
14. Gsell, (S.), 1911, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, cartes et textes, Paris, Adolphe Jourdan, Alger.
15. Hachid M., 2000, *Les Premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Edisud, Aix-en-Provence, Inas Éditions, Alger.
16. Levy, 2001, *Essais d'histoire et de civilisations judéo-marocaines*, Centre Tariq ibn Zyad.
17. Malhomme, J., 1960, L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis: Yagour, *Bull. d'Archéologie Marocaine*, IV, pp. 411-417.
18. Müller, (L.), *Numism.*, III, pp. 97-99, 142.
19. Rebuffat (R.), 1974-1975, *Graffiti en « Libyque de Bu Njem »* (Notes et documents VII). *Libya antiqua*, Tripoli, t. 11-12, p. 165-187.
20. Saulcy (F. de), 1843, *Lettre sur l'inscription bilingue de Thougga* (à M. Quatremère, 20 avril 1842). *J. A.*, p. 85-126.
21. Saulcy (F. de), 1849, *Observations sur l'alphabet tfinagh*. *J. A.*, p. 247-264.
22. Vuillemot (G.), 1964, *Fouilles du mausolée de Beni Rhénane en Oranie*, *C. R. A. I.*, n° 1, pp. (71-95).

Annexes

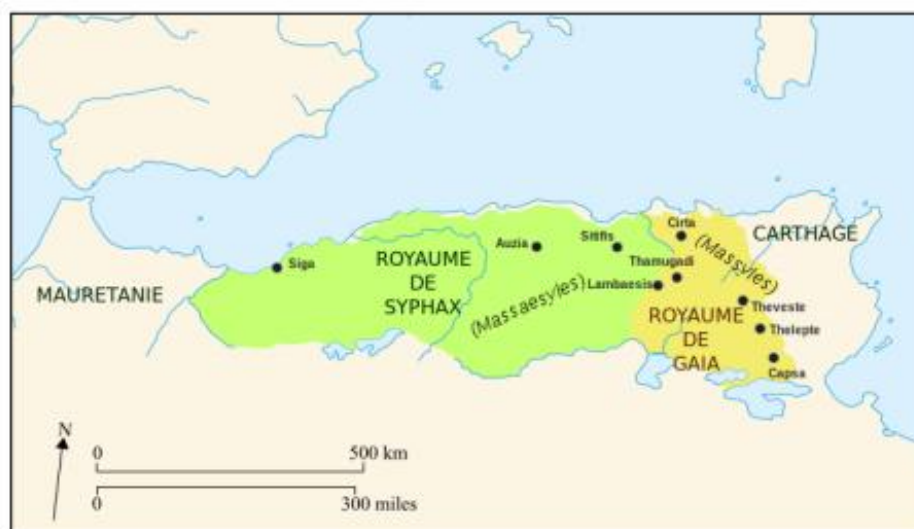


Figure (1) : Limites des frontières entre le royaume des Massaesytes (Syphax) et le royaume des Massyles (Gaia) vers 220 Av. J.-C.
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Numidia_220_Bc-Fr.



Figure (3-4) : Mausolée de Siga dit « de Syphax »
Source : R. Brix, 2007, p. 63.



Figure (2) : Localisation de Siga et son port fluvial (portvs Sigensis)
Source : Gsell, A.A.A., f° 31, 231



Figure (6) : L'homme et l'inscription des Azib n'Ikkis
Source : J.Malhomme, 1960, 417



Figure (5) : la vallée de la Tafna et l'île de Rachgoun
Source : Rebuffat, 2006, p. 92

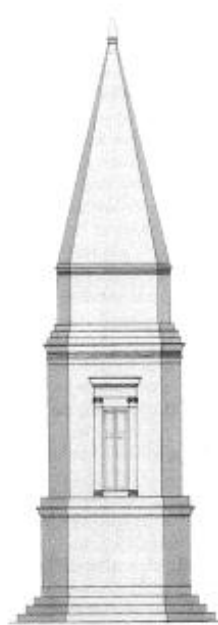


Figure (7) : Restitution (maquette) du mausolée dit « de Syphax »
Source : M.Ferroukhi, 2018, 2

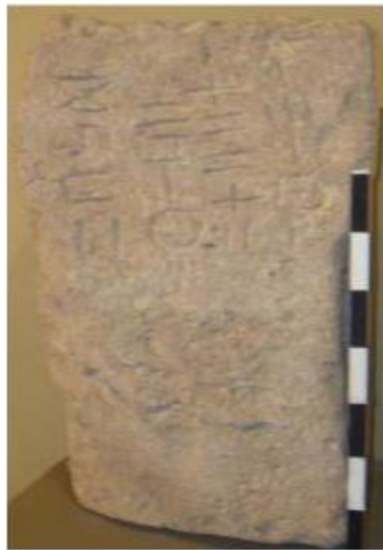


Figure (8) : Stèle de Siga n°1
Source : Ait Yahia, 2012, p.86



Figure (9) : Stèle de Siga n°2
Source : Ait Yahia, 2012, p.86